



MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU



## AVIS PUBLIC

### AJOURNEMENT DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE

AVIS PUBLIC est par la présente, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, que l'ajournement de la séance publique du conseil municipal du lundi, 4 novembre 2024 sera tenue le 7 novembre 2024 à 18 h 30, à la salle du conseil, située au 275, rue Nelson.

Donné à Saint-Denis-sur-Richelieu, ce 5 novembre 2024.



Yves Tanguay  
Directeur général et greffier-trésorier